



Directeur licencié: le personnel proteste

CHEZ PAOU Vingt-cinq collaborateurs de l'institution ont remis une lettre à Esther Waeber-Kalbermatten pour réhabiliter Jean-Yves Raymond, viré il y a peu.

PAR **CHRISTINE.SAVIOZ@LENOUVELLISTE.CH**

« On veut que justice soit faite! » Vingt-cinq collaborateurs de Chez Paou, sur 52, ont remis hier un courrier à Esther Waeber-Kalbermatten, demandant notamment la réhabilitation de Jean-Yves Raymond à la direction. « Nous représentons quasiment tout le personnel, puisque tous les employés, sauf deux, réclament cela. Tous n'ont pas pu se libérer pour être là », explique une des personnes présentes. « Tous les secteurs sont représentés ici aujourd'hui », précise une collaboratrice. Pour rappel, Jean-Yves Raymond a été licencié par le conseil de fondation de Chez Paou le 11 août, après plus de vingt-cinq ans d'activité, dont dix-neuf ans à la direction. La cause? Des divergences de

avril 2020 auprès du conseil de fondation, du Service de la protection des travailleurs et du Service de l'action sociale soit « dûment analysé par une enquête circonstanciée » et que tout nouvel engagement soit gelé d'ici au résultat.

Des faits signalés en avril 2020

L'interpellation, dont nous avons pu prendre connaissance, dénonçait des problèmes légaux, financiers et éthiques, comme du mobbing envers des collaborateurs passé sous silence, du mobbing du directeur et de la majorité de la direction, une absence de concertation, des décisions prises sans en informer le directeur, un contrat à durée déterminée reconduit jus-

reproche le conseil de fondation.

Pour les employés, cet audit « n'a pas traité des faits graves signalés par les membres de la direction ». Outre « l'écoeurement et l'incompréhension » qui règnent au sein du personnel, il y a aussi une grande inquiétude pour les bénéficiaires. « On perd des compétences importantes. » Le dialogue avec le conseil de fondation semble compliqué. « On nous a dit que l'interpellation était mensongère et diffamatoire! Et que si on n'était pas contents, on était libres de partir », raconte un employé. Les 25 collaborateurs ont exprimé leur peur d'être licenciés s'ils sortent du bois. Du côté de l'Etat, Jérôme Favez, chef du Service de l'action sociale, affirme avoir réagi tout de suite



tion», explique Jérôme Favez. Pour lui, le rapport a tenu compte des faits dénoncés dans l'interpellation. «Par ailleurs, ce n'est pas à nous de nous mêler des engagements au sein de

Chez Paou.» Structure privée reconnue d'utilité publique, Chez Paou reçoit 2 millions de subventions étatiques chaque année. Quant à Claude Moret, président du conseil de fondation, il trouve «prématuré de réagir, n'ayant qu'une info lacunaire. Je tiens à souligner que les prestations à ce stade n'ont pas été touchées.»

